



COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

La médecine judiciaire d'hier à aujourd'hui : Regards croisés



vendredi 31 mars 2017

de 9h45 à 18h00

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
avant le 27 mars 2017**
sur le site Internet www.courdecassation.fr



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

9h15 Accueil des participants

9h45 Propos introductifs

Alexandre LUNEL, maître de conférences à l'université de Paris VIII, membre du centre de recherche de droit privé et droit médical (EA 1581)

La médecine judiciaire au regard de l'histoire

sous la présidence de
Jean-Pierre ROYER
historien de la justice

10h00 Savoir médical et systèmes judiciaires à la fin du Moyen-Âge

Franck COLLARD, professeur d'histoire du Moyen-Âge à l'université de Paris-Ouest-Nanterre

10h30 Justice discrétionnaire ou médecine légale ? Figures de l'avis médical durant l'Ancien Régime

Thibault DESMOULINS, doctorant en droit de l'université Paris II-Panthéon-Assas, Institut d'histoire du droit

11h00 Le *medicus jus impune occidendi* : fiction littéraire ou réalité juridique ?

Antoine LECA, professeur de droit à l'université d'Aix-Marseille, directeur du centre de droit de la santé

11h30 Discussion

12h00 Déjeuner libre

La médecine judiciaire à l'époque contemporaine

sous la présidence de
Christian PERS
doyen de la chambre criminelle

14h00 Du colloque singulier à la médecine 2.0 : vers une objectivisation de l'appréciation du magistrat ?

Lina WILLIATTE-PELLITTERI, professeur des universités catholiques, avocat au barreau de Lille, membre du C3RD

14h30 La toxicologie scientifique au service de la justice : évolution et exemples contemporains

Marc DEVAUX, Gilbert PEPIN, experts judiciaires près de la cour d'appel de Paris, experts agréés par la Cour de cassation

15h00 Discussion

15h30 La preuve à l'épreuve et la difficulté du lien causal : l'exemple du vaccin contre l'hépatite B et de la robotique chirurgicale

Claire MICHELET, avocat au barreau de Paris

16h00 Le rapport d'expertise médicale : un simple avis pour le juge ?

Jacques BUISSON, conseiller à la chambre criminelle

16h30 Discussion

17h00 Propos conclusifs

Denis SALAS, magistrat, président de l'AFHJ

Sylvie HUMBERT, professeur des universités catholiques, directrice du C3RD, secrétaire générale de l'AFHJ

17h30 Exposition « médecine et justice »

Philippe GALANOPOULOS, conservateur des bibliothèques, directeur de la bibliothèque de la Cour de cassation